



VIE DU MOUVEMENT

➤ Une réunion du Conseil d'Administration de la CRES a eu lieu le 9 décembre 2003

A l'ordre du jour: validation du bilan inter-médiaire 2003.

RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS



02/62/21/50/60

ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION



L'AREP, UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'AREP est née en 1962 de la volonté de créer une association portant le développement de l'homme réunionnais. L'association a fêté en 2002 ses 40 ans d'existence. Des initiatives menées au sein du monde rural ont marqué le début de son histoire (création de certaines coopératives)...

Aujourd'hui, l'action est toujours guidée par les principes suivants :

- Le respect d'autrui quel que soit son appartenance, ses origines, son apparence,
- La confiance dans les richesses de chacun et dans un progrès toujours possible,
- L'adaptation permanente aux besoins des personnes et des groupes,
- La construction responsable d'un avenir collectif.

Forte de ses 84 salariés sur toute l'île, l'association s'organisera dès 2004 autour de 2 pôles :

- Le département actions en faveur des familles qui s'intégrera au pôle développement local,
- Le département formation.

Le pôle développement local mène des actions de proximité notamment à travers un conventionnement avec l'ADI sur certaines portions du territoire :

Accompagnement au relogement dans le cadre de M.O.U.S (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine Sociale) ;

Actions de prévention sociale dans le cadre d'ateliers de Redynamisation Sociale et d'Education populaire (ARSEP) : menuiserie, informatique, couture... l'objectif étant d'aider les personnes en difficulté à reconstruire un environnement propice à leur insertion sociale et professionnelle ; **ingénierie sociale** (Etudes de besoins sociaux, échanges d'expérience...)

Le pôle développement local intégrera donc les actions en faveur des familles : services d'accompagnement aux familles (conseil, médiation familiale), à la fonction parentale (dynamique participative, action éducative). Une Boutique Solidarité fonctionne également en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre pour permettre l'insertion (logement, emploi...) des sans domicile fixe.

Le pôle formation mène des actions de lutte contre l'illettrisme au travers des Ateliers Permanents de Lutte contre l'illettrisme dans le sud, des remises à niveau et de la redynamisation sociale (Atelier de Pédagogie Personnalisée APP), des prestations d'accompagnement à l'orientation, à l'emploi...

ZOOM :



Photos Parc Marin de la Réunion

L'AREP conduit actuellement une étude pilotée par la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) sur la mise en place de la **Réserve Naturelle Marine** qui s'étendra sur une partie de la côte OUEST de l'île avec comme objectifs premiers la protection, la concertation, la conciliation et l'insertion.

Un des enjeux est de baisser la pression de la pêche sur le lagon en permettant notamment aux pêcheurs traditionnels de s'orienter sur des activités de réinsertion. En effet ces derniers subissent depuis quelques années l'exclusion due à l'urbanisation, la professionnalisation du métier et la protection des lagons. Le lagon est quant à lui dans un état de santé alarmant.

Plus de 150 pêcheurs sont identifiés et choisissent pour certain de construire un nouveau parcours individuel, comme la formation au métier de marin pêcheur professionnel à l'école d'apprentissage maritime du Port ou des brevets d'Etat. D'autres choisissent de participer à la mise en œuvre de plusieurs projets collectifs les impliquant entièrement dans une démarche écologique : projet de bouturage de corail, de conchyliculture, de création d'un centre nautique, d'aménagement touristique, d'écomusée...

«L'éducation populaire repose sur le fait que chaque personne peut devenir acteur de sa vie et chaque groupe peut devenir acteur du développement de son territoire »

Yves ZOOGONES, Directeur de l'AREP

CONTACT :

Siège social SIDR Front de Mer
Bât G BP103
97453 Saint-Pierre Cedex
Tel : 0262 25 03 85
Fax : 0262 35 57 09
Courriel : arep.siege-social@wanadoo.fr



LE COIN DU NET

www.cigales.asso.fr

Visitez le portail des « Clubs d'investisseurs » pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire

www.capcreation.com/index.htm

L'Association Cap Création propose sur son site toutes les informations pour créer une activité : mieux définir son projet, un guide pratique du créateur d'entreprise. Il est lié à la Boutique de gestion Technowest Initiatives, située à Bordeaux, qui soutient certains projets.

<http://www.cooperer.org/>

Coopérer pour entreprendre, les coopératives d'activités

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Economie Sociale
30 bis, rue de la Source
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion



LE CONTRAT D'INSERTION DANS LA VIE SOCIALE (CIVIS) EN VIGUEUR DEPUIS JUILLET

➤ **Personnes concernées** : jeunes âgés de 18 à 22 ans, sans emploi, niveau de qualification "inférieur ou équivalent à un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement général, technique ou professionnel", ou ne pas "avoir achevé le premier cycle de l'enseignement supérieur"

➤ **Domaine** : projet à vocation sociale et humanitaire concernant le domaine de l'intégration, de la politique de la ville, du sport, de l'aide aux personnes âgées et handicapées

➤ **Statut** : contrat de travail à durée déterminée de trois ans maximum conclus entre le jeune salarié et un employeur qui doit obligatoirement être un organisme de droit privé à but non lucratif (associations 'loi 1901', fondations, syndicats...). Les jeunes pourront être embauchés au Smic

➤ **Aides de l'Etat** : L'employeur devra signer une convention avec l'Etat.

L'Etat s'engageant à aider les entreprises à hauteur de 33% du salaire minimum de croissance. Néanmoins, ce montant pourra atteindre 66% pour "l'aide aux personnes menacées d'exclusion, âgées ou handicapées".

Code du travail : articles D. 322-10-5 à D. 322-10-8, issus du décret du 11 juillet 2003

CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES : LA SOLIDARITÉ ENTRE STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le partage du savoir-faire est un principe cher aux nombreux bénévoles impliqués dans le secteur de l'Économie Sociale.

Recenser et capitaliser les expériences réunionnaises pour s'intégrer à terme dans un réseau d'échanges national, voire international, tels sont les objectifs poursuivis par les partenaires qui planchent depuis un an sur le sujet.

Le 22 Novembre dernier, le CRVH, l'IRTS et la CRES ont organisé une journée de travail pour faire le point sur les travaux. 50 fiches viennent d'être réalisées sur divers thèmes : « vitaliser la vie de quartier par l'emploi et la médiation : la régie de quartier, Kartier dan nout min » ou « transformer une société coopérative ouvrière de production (SCOP) : l'exemple d'ALOES à la Réunion ».

La méthodologie du réseau DPH (Dialogue pour le Progrès de l'Humanité) a été respectée. La présentation des fiches a été suivie d'un débat organisé en ateliers autour des questions suivantes :

- qu'est ce que j'ai envie de partager ?



- comment je peux partager ce qui est pour moi essentiel ?
- qu'est ce que j'attends du partage et de l'échange ?
- comment dépasser l'accumulation d'expériences pour devenir force de proposition ?

Les fiches seront bientôt disponibles sur les sites de la CRES, de l'IRTS et du Réseau national DPH, mais également sous format papier et sur CD-Rom.

LE GUIDE DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL

« Le Guide de l'Entrepreneur Social » est une ressource précieuse pour tous ceux qui cherchent à concrétiser un projet. C'est en effet la première fois qu'un ouvrage propose une synthèse des aides dont peut bénéficier un porteur de projet qui désire entreprendre socialement.

Où s'informer ? Réseaux généralistes, spécialisés, pouvoirs publics.

Où acquérir des compétences ? Organismes de formation initiale, continue...

Comment se faire accompagner ? Parrainage par les réseaux, mécénat

Où démarrer son projet ? Couveuses, Coopératives d'activités, pépinières.

Comment se faire financer ? Aides publiques, privées, sociales.

Autant de questions auxquelles ce guide permet de répondre.

Environ cinquante structures et dispositifs font l'objet d'une fiche détaillée rédigée dans un souci de clarté et de précision. Elles concernent soit l'amont de la création d'entreprise (orientation, formation...) soit l'aval (accompagnement pendant les premières années,...).

Cette première version du guide recense les aides personnelles. La version 2004 est déjà en cours de préparation et intégrera les aides aux structures.

Le « Guide de l'entrepreneur social » (128p 15 euros) est publié dans la collection « Les guides de l'AVISE » n°2

Contact: Anne-Sophie André
Responsable de diffusion de l'Avise
Tél: 01 53 25 20 25
anne-sophie.andre@avise.org

